



Extrait du registre des délibérations du CONSEIL
MUNICIPAL
Séance du 6 mars 2017

N° 2017/03/06/3.31

<u>Présents :</u>			
M. Jean-Claude BELINE	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Vincent CROCQ	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Danièle BOTTE	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	Mme Marie-Odile BOIVIN
Mme Virginie LEFFRAY	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	Mme Claudine DESMET
Mme Séverine MAYEUX (arrivée à 20h33 vote à partir de l'amendement 2 du point 1)	Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER
Mme Marie-Annick GICQUEL	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Jean-Claude MADIOT	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ
M. Pascal GUISSSET	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Joël DEBROIZE
	M. Dominique KACZMAREK		

<u>Absents</u>	
Mme Marion BELLIARD pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLEMENT	M. Christian BERNARD
M. Christophe BUDOR pouvoir à Claudine DESMET	Mme Sophie BRÉAL
M. Jean-Marc ERNAULT pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Dominique DURAND
M. Christian NIEL pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER	M. Olivier MARAIS pouvoir à M. Joseph MENARD
M. Jean-François PROVOST pouvoir à Mme Chantal LOUIS	M. Dominique PELHATE pouvoir à M. Hervé DIOT
Mme Laurence VILLENAVE pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Gérard ROGEMONT
	Mme Séverine MAYEUX pouvoir à M. Vincent CROCQ uniquement pour le 1 ^{er} amendement du point 1, arrivée de Madame MAYEUX à 20h33, vote à partir de l'amendement 2.

Secrétaire de séance : Monsieur Yves RENAULT

Objet : Vote du Budget Primitif « ZAC de l'Yaigne » - exercice 2017

Rapporteur : Joseph MENARD

Le budget primitif « ZAC de l'Yaigne » pour l'exercice 2017 s'élève globalement à 1 800 365,93 € répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section de fonctionnement : 1 014 889,00 €
- section d'investissement : 785 476,93 €

Des extraits des documents budgétaires 2017 sont joints à la note de synthèse (Annexe 1-3.31), et consultables dans leur intégralité en Mairie.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

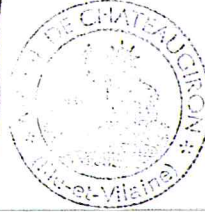
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 15 février 2017,

Envoyé en préfecture le 09/03/2017
Reçu en préfecture le 09/03/2017
Affiché le
ID : 035-200064483-20170306-2017_03_06_3_31-DE

Après en avoir délibéré par, une abstention (Dominique KACZMAREK) et 52 pour, le Conseil municipal vote le budget primitif « ZAC de l'Yaigne » pour l'exercice 2017.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

Françoise GATEL



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....10 MARS.....2017.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,

F. Gatel



REPUBLIQUE FRANCAISE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le 10 MARS 2017
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,

VILLE DE CHATEAUGIRON

Numéro SIRET : 20006448300155
POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CHATEAUGIRON

M14

Budget Primitif
voté par nature

BUDGET ZAC DE L'YAIGNE
ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 014 889,00	592 743,96
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		422 145,04
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 014 889,00	1 014 889,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	592 739,00	785 476,93
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	192 737,93	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		785 476,93	785 476,93

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 800 365,93	1 800 365,93
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****II****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général			503 813,57	503 813,57	503 813,57
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			10,00	10,00	10,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante						503 823,57
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses Imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement						503 823,57
023	Virement à la section d'investissement (5)			318 327,50	318 327,50	318 327,50
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			192 737,93	192 737,93	192 737,93
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						511 065,43
TOTAL				1 014 889,00	1 014 889,00	1 014 889,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** **1 014 889,00****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante			4,96	4,96	4,96
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante						4,96
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement						4,96
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			592 739,00	592 739,00	592 739,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						592 739,00
TOTAL				592 743,96	592 743,96	592 743,96

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) **422 145,04****TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** **1 014 889,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)****-81 673,57**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

ID : 03F20004483-20170306-2017_03_06_3_31-DE

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
Total des opérations d'équipement						
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
Total des dépenses réelles d'investissement						
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			592 739,00	592 739,00	592 739,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL				592 739,00	592 739,00	592 739,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		192 737,93
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		785 476,93

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			274 411,50	274 411,50	274 411,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement						
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d'invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières						
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
Total des recettes réelles d'investissement						
TOTAL				274 411,50	274 411,50	274 411,50
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			318 327,50	318 327,50	318 327,50
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			192 737,93	192 737,93	192 737,93
041	Opérations patrimoniales (4)					
Total des recettes d'ordre d'investissement						
TOTAL				785 476,93	785 476,93	785 476,93

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		785 476,93

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
 DEGAGE PAR LA SECTION DE
 FONCTIONNEMENT (10)**
-81 673,57

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général		503 813,57	
6015	Terrains à aménager		50 000,57	
6045	Ach. étude prest serv (terrains à aména)		53 813,00	
605	Achats de matériel, équipem. et travaux		400 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		10,00	
658	Charges diverses de la gestion courante		10,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			503 823,57	

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/art (1)	Libellé (1)	(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			503 823,57	

023	Virement à la section d'investissement		318 327,50	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)		192 737,93	
71355	Variation des stocks terrains aménagés		192 737,93	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			511 065,43	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			511 065,43	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			1 014 889,00	

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 014 889,00****Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

ID : 035-200064483-20170306-2017_03_06_13_31-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante		4,96	
758	Produits divers de gestion courante		4,96	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013				4,96

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			4,96	

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)		592 739,00	
71355	Variation des stocks terrains aménagés		592 739,00	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			592 739,00	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)			592 743,96	
---	--	--	------------	--

				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			422 145,04	
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 014 889,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/art (1)	Libellé (1)	(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

ID : 035-200064483-20170306-2017_03_06_3_31-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES				

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/art (1)	Libellé (1)	(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		592 739,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)		592 739,00	
3555	Terrains aménagés		592 739,00	
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			592 739,00	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		592 739,00	
---	--	-------------------	--

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			
-----------------------------------	--	--	--

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			192 737,93
--	--	--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			785 476,93
---	--	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/art (1)	Libellé (1)	(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		274 411,50	
1641	Emprunts en francs ou en euros		274 411,50	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			274 411,50	
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/art (1)	Libellé (1)	(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement		318 327,50	318 327,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)		192 737,93	
3555	Terrains aménagés		192 737,93	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			511 065,43	318 327,50
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			511 065,43	318 327,50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			785 476,93	318 327,50
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			785 476,93	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);



Extrait du registre des délibérations du CONSEIL
MUNICIPAL
Séance du 6 mars 2017

N° 2017/03/06/3.32

<u>Présents :</u>			
M. Jean-Claude BELINE	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Vincent CROCQ	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Danièle BOTTE	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	Mme Marie-Odile BOIVIN
Mme Virginie LEFFRAY	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	Mme Claudine DESMET
Mme Séverine MAYEUX (arrivée à 20h33 vote à partir de l'amendement 2 du point 1)	Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTER
Mme Marie-Annick GICQUEL	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Jean-Claude MADIOT	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ
M. Pascal GUISSSET	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Joël DEBROIZE
	M. Dominique KACZMAREK		

<u>Absents</u>	
M. Christian BERNARD	
Mme Marion BELLARD pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLEMENT	Mme Sophie BRÉAL
M. Christophe BUDOR pouvoir à Claudine DESMET	M. Dominique DURAND
M. Jean-Marc ERNAULT pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Olivier MARAIS pouvoir à M. Joseph MENARD
M. Christian NIEL pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER	M. Dominique PELHATE pouvoir à M. Hervé DIOT
M. Jean-François PROVOST pouvoir à Mme Chantal LOUIS	M. Gérard ROGEMONT
Mme Laurence VILLENAVE pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Séverine MAYEUX pouvoir à M. Vincent CROCQ uniquement pour le 1 ^{er} amendement du point 1, arrivée de Madame MAYEUX à 20h33, vote à partir de l'amendement 2.

Secrétaire de séance : Monsieur Yves RENAULT

Objet : Création du budget annexe « La Croix Chambière 3 »

Rapporteur : Joseph MENARD

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule que les communes qui sont amenées à effectuer des opérations de viabilisation de terrains dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique pour ces opérations.

En effet, les terrains, destinés à la vente, n'ont pas à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité.

Dans ce cadre, il convient de créer un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « La Croix Chambière 3 » relatif à la gestion en régie communale de la vente de 3 parcelles constructibles sur le territoire de la commune déléguée de Ossé.

Ces opérations d'aménagement font partie des activités obligatoirement assujetties à la TVA depuis la réforme immobilière de 2016. A ce titre, les recettes et dépenses de ce budget seront comptabilisées hors taxes.

Ce budget sera rattaché à la Trésorerie de Châteaugiron.

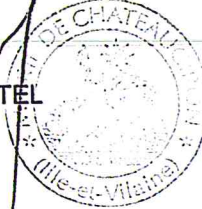
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 15 février 2017,

Après en avoir délibéré par, une abstention (Dominique KACZMAREK) et 52 **pour, le Conseil municipal :**

- Approuve la création d'un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « La Croix Chambière 3 »,
- Précise que ce budget sera voté par chapitre,
- Précise que les recettes et dépenses de ce budget seront comptabilisées hors taxes,
- Autorise le Maire à faire une déclaration d'immatriculation à la TVA,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatif à ce budget.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

Françoise GATEL



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le 10 MARS 2017
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Extrait du registre des délibérations du CONSEIL
MUNICIPAL
Séance du 6 mars 2017

N° 2017/03/06/3.33

<u>Présents :</u>			
M. Jean-Claude BELINE	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Vincent CROCQ	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Danièle BOTTE	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	Mme Marie-Odile BOIVIN
Mme Virginie LEFFRAY	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	Mme Claudine DESMET
Mme Séverine MAYEUX (arrivée à 20h33 vote à partir de l'amendement 2 du point 1)	Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTER
Mme Marie-Annick GICQUEL	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
M. Jean-Claude MADIOT	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ
M. Pascal GUISET	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Joël DEBROIZE
	M. Dominique KACZMAREK		

<u>Absents</u>	
Mme Marion BELLARD pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLEMENT	M. Christian BERNARD
M. Christophe BUDOR pouvoir à Claudine DESMET	Mme Sophie BRÉAL
M. Jean-Marc ERNAULT pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Dominique DURAND
M. Christian NIEL pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER	M. Olivier MARAIS pouvoir à M. Joseph MENARD
M. Jean-François PROVOST pouvoir à Mme Chantal LOUIS	M. Dominique PELHATE pouvoir à M. Hervé DIOT
Mme Laurence VILLENAVE pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Gérard ROGEMONT
	Mme Séverine MAYEUX pouvoir à M. Vincent CROCQ uniquement pour le 1 ^{er} amendement du point 1, arrivée de Madame MAYEUX à 20h33, vote à partir de l'amendement 2.

Secrétaire de séance : Monsieur Yves RENAULT

Objet : Vote du budget primitif « La Croix Chambière 3 » - exercice 2017

Rapporteur : Joseph MENARD

Le budget primitif « La Croix Chambière 3 » pour l'exercice 2017 s'élève globalement à 112 000,00 € répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

- section de fonctionnement : 56 000,00 €
- section d'investissement : 56 000,00 €

Des extraits des documents budgétaires 2017 sont joints à la note de synthèse (Annexe 1-3.33), et consultables dans leur intégralité en Mairie.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 15 février 2017,

Envoyé en préfecture le 09/03/2017
Reçu en préfecture le 09/03/2017
Affiché le
ID : 035-200064483-20170306-2017_03_06_3_33-DE

Après en avoir délibéré par, une abstention (Dominique KACZMAREK) et 52 pour le Conseil municipal vote le budget primitif « La Croix Chambièrre 3 » pour l'exercice 2017.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Françoise GATEL



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....**10 MARS 2017**.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,




REPUBLIQUE FRANCAISE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....10 MARS 2017.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,



VILLE DE CHATEAUGIRON

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Châteaugiron

M14

Budget Primitif
voté par nature

BUDGET LA CROIX CHAMBIERE 3
ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	56 000,00	56 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		56 000,00	56 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	56 000,00	56 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		56 000,00	56 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		112 000,00	112 000,00
----------------------------	--	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général			56 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante				56 000,00		
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement				56 000,00		
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL				56 000,00		

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante						
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement						
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			56 000,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				56 000,00		
TOTAL				56 000,00		

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

-56 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			56 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			56 000,00		
	TOTAL			56 000,00		

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			56 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement			56 000,00		
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement			56 000,00		
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL			56 000,00		

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

-56 000,00

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général		56 000,00	
6045	Ach. étude prest serv (terrains à aména)		11 000,00	
605	Achats de matériel, équipem. et travaux		40 000,00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours		5 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			56 000,00	

III - VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour memoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			56 000,00	

023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			56 000,00	

RESTES A REALISER N-1 (11)		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		+
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		56 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013				

III - VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d				

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)		56 000,00	
7133	Variation en-cours production biens		56 000,00	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			56 000,00	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)			56 000,00	
---	--	--	------------------	--

+		
RESTES A REALISER N-1 (10)		
+		
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		56 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

ID : 035-200064483-20170306-2017_03_06_3_33-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES				

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		56 000,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)		56 000,00	
3355	Travaux		56 000,00	
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			56 000,00	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		56 000,00	
---	--	------------------	--

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			
-----------------------------------	--	--	--

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			
--	--	--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		56 000,00	
---	--	------------------	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		56 000,00	
1641	Emprunts en francs ou en euros		56 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			56 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

ID : 035-200064483-20170306-2017_03_06_33-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES
B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	56 000,00
-----------------------------------	------------------

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			56 000,00	
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				56 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);